



ATTESTATION DE RESULTATS

CQP MAM – Session 2024-2025

Je soussignée, Charlotte Paillard, Directrice des services de la FFAEMC, atteste que :

Sabon Romain

A suivi le parcours de formation dans le cadre du Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) MAM Session 2024-2025,

Et a obtenu les résultats suivants :

- Bloc de compétences 1 (BC1) : validé
- Bloc de compétences 2 (BC2) : validé
- Bloc de compétences 3 (BC3) : validé

Pour les personnes n'ayant pas validé tous les blocs de compétences, la FFAEMC vous contactera prochainement pour les modalités de la session de rattrapage.

Bien cordialement,

Fait à Paris le 17 mars 2026

Charlotte Paillard